

## Examen obligatoire avant la compet' de mob-cross

**Saint-Hilaire-du-Harcouët (Saint-Hilaire) —** Pour être de la compétition du mob-cross, il est obligatoire d'avoir le Certificat d'aptitude aux sports motocyclistes (CASM).



Deux épreuves pour obtenir le CASM : une théorique et une pratique sur le terrain des Vallons.

Samedi matin, les organisateurs du mob-cross du lycée professionnel Claude-Lehec ont fait passer le Certificat d'aptitude aux sports motocyclistes (CASM) à 21 candidats.

Le CASM « est un permis, en quelque sorte. Lié aux sports motocyclistes, il est obligatoire pour avoir une licence sportive. Et il faut être licencié pour accéder aux terrains de compétition, d'où cette journée dédiée spécialement à cela, sinon ils ne seraient que spectateurs », précise Simon Duteil, le président de l'association du mob-cross.

Une fois obtenu, « c'est un permis qu'ils détiennent à vie. Tous nos élèves participants au mob-cross l'ont ». Ce week-end, tous les candidats ont reçu leur diplôme.

### Formé sur le terrain de la compétition

L'épreuve obligatoire s'est déroulée en deux parties : une épreuve théorique au sein du lycée et une épreuve pratique sur le terrain des Vallons. Le feu même où se déroulera la 38<sup>e</sup> édition



Simon Duteil, le président de l'association du mob-cross du lycée Claude-Lehec, à gauche, a fait passer le CASM, un permis permettant d'avoir dans la compétition du mob-cross, à 21 candidats, samedi.

du mob-cross du lycée Lehec, samedi 26 et dimanche 27 mai.

« La date est légèrement décalée en raison des jours fériés », indique Simon Duteil. Il s'agit d'un rendez-vous phare et incontournable de la ville où se mêlent actuels et anciens élèves, et professeurs du lycée, tous passionnés. L'événement est gratuit et en libre accès.

Les équipes inscrites sont déjà au nombre de trente, que quelques-unes

sont en cours. « On table sur une quarantaine d'équipes, l'assort habituel. On se limite à 42 équipages engagés, vu la capacité du circuit et de l'encadrement. » Pour ceux qui veulent en être, il faut s'inscrire rapidement.

Les jeunes sont déjà en train de préparer deux nouvelles motos, « des existantes du lycée qui avaient besoin d'être remises en état. Elles seront toutes belles pour notre com-

pétition ».

Et de conclure avec une certaine pointe de fierté d'avoir cinq filles pour cette nouvelle édition : « Une équipe complète de filles. Parmi elles, Noémie Blouin, seule élève du lycée qui est en terminale bac pro Parcs et jardins. Ce sera sa seconde participation. Ses camarades de compétition sont de l'extérieur. »

## MOBCROSS. Un certificat pour se lancer dans le grand bain

L'association Mobicross que préside par Simon Duteil a accueilli une session de Certificat d'aptitude aux sports mécaniques (CASM) le samedi 7 avril au lycée Lehec.

21 jeunes ont participé à cet examen. L'obtention du certificat d'aptitude est obligatoire pour pouvoir participer à toutes courses de sports mécaniques.

L'examen s'est déroulé en deux parties : la théorie avec un questionnaire à choix multiples portant sur les règles de sécurité en compétition, la réglementation routière et sportive, la signification de la signalisation routière et sportive et notamment celle des drapeaux.

Sur le terrain des Vallons, la pratique se fait sous forme d'exercices axés sur la maîtrise de la bécane : le démarrage, la conduite en slalom, la montée et descente des vitesses, l'accélération et le freinage, la conduite en tours de circuit comportant des obstacles et autres difficultés d'une enceinte sportive.

### Plus de 40 équipes attendues

Une quarantaine d'équipages sont attendus sur le terrain des Vallons les 26 et 27 mai pour le 38<sup>e</sup> Mobicross. « Une trentaine d'équipes sont déjà inscrites, dont une équipe complète de filles. Parmi elles, Noémie Blouin, la seule élève du lycée qui est en terminale Bac pro



Lors de l'épreuve pratique sur le terrain des Vallons, le samedi 7 avril.

Parcs et Jardins, ce sera sa deuxième participation. On se limite à 42 équipages engagés.

Depuis plusieurs mois les jeunes préparent deux nouvelles mobs du lycée, elles seront prêtes

pour le 38<sup>e</sup> mobcross », explique Simon Duteil, le président de l'association Mobicross.

# LA MANCHE LIBRE



Nathalie Verité

■ **La poignée dans le coin avant l'épreuve de mobcross**  
25 candidats ont dû passer l'épreuve pratique pour le Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste sur le terrain des Vallons à Saint-Hilaire-du-Harcouët samedi 7 avril.